

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2015 - n° 15





Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-6	Ils ont délibéré
7	Élections
8-9	Budget
10-13	Commissions
14-15	EPCI
16	SIVOM - Périscolaire
17-20	La petite plume de Marc Chagall
20-26	Associations
27	Brèves
28	Revue de presse
29	La Tour
30-31	Il y a bien longtemps
32-33	Jumelage
34	Jeux
35	Les élus minoritaires

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Horaires d'ouverture du secrétariat
Tel 03 87 57 18 37
Mardi et Jeudi de 08h00 à 12h00
Mercredi de 14h00 à 18h00

Lys Infos, Magazine, édition n°15

Edité par la Mairie de Fleury à 550 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine
Sandras, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

EDITORIAL



On nous l'avait annoncée... Elle est bien là cette crise avec son lot de contraintes et de réductions budgétaires de l'état : 9% de réduction par an sur nos dotations pour les quatre années à venir. Cela représente 11 000 € de recettes en moins par an pour notre commune. Aussi, il m'appartient de vous informer que cela impacte directement et significativement notre budget communal qui dépend pour une grande part de ces dotations. C'est une réalité ! Voilà pourquoi des mesures s'imposent inévitablement et nous devons être très vigilants quant aux projets pour notre village sans pour autant faire preuve d'immobilisme ; Fleury mérite que l'on avance.

Lors de notre campagne électorale, je ne prévoyais pas d'augmenter la fiscalité mais l'ampleur de cette réduction de dotations imprévue nous a surpris. La responsabilité qui est la mienne m'a, de ce fait, obligé à proposer une modeste réévaluation des taxes afin d'équilibrer le budget. Espérons qu'à l'avenir le gouvernement ne transférera pas d'autres charges aux communes.

Enfin de bonnes nouvelles :

Une association vient de se créer pour restaurer la tour de la ferme : « Les Compagnons de la Tour Saint Nicolas-Fleury ». Ce patrimoine méritait que l'on s'y intéresse. Nous serons à ses côtés, comme pour chaque association de la commune, afin de réhabiliter ce beau bâtiment.

Pour la prochaine rentrée scolaire deux classes vont ré-ouvrir, une en maternelle, l'autre en élémentaire, cela confirme que nos choix étaient bons : Fleury retrouve de la jeunesse !

À tous les nouveaux habitants, les membres du conseil municipal et moi-même leur souhaitons la bienvenue dans la commune. Fleury est un village calme en pleine nature et aux portes de l'agglomération messine. Les associations offrent de multiples activités qui sauront répondre à vos attentes. N'hésitez pas à les contacter.

Les vacances approchent, je vous les souhaite très agréables et profitables sous un climat au beau fixe pour vous permettre de pratiquer vos activités au gré de vos envies ou tout simplement vous reposer.

A tous, bonne lecture de ce nouveau numéro de Lys Infos.

Jean Paul Eckenfelder

L'essentiel de Fleury

Commerces-Professions Libérales-
Entreprises à votre service

Infirmières

Pascale LE GOFF

28 A rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 58 17

Sylvie MIRGAIN

10, rue de la Forêt ; Tél. : 03 87 52 63 13

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE**Hélène THIOILLIER et Anaïs GAZIN**

4B route nationale ; Tél. : 03 87 57 16 37

Kinésithérapeute

Laetitia NOIRÉ

28 A, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 38 02 84

Cabinet Ostéopathe

Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF

28 A, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 35 07 95

osteo.lambrech@gmail.com ; www.osteo-lambrech.fr

Restauration et Alimentation

L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Café "Le Couaraïl"

28, rue Gérard Mansion ; Ouverture : Tous les matins : 8h à

13h30 ; jeudis et vendredis : à partir de 18h00

Dépôt de pain le mardi (sur commande)

Possibilité de privatiser le samedi soir (anniversaires, fêtes...)

Contacts : 06 70 21 62 22 / 06 11 54 28 40

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 63 41

(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 13h00 sauf le mardi

Dimanche 7h00 12h30

Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

7B route Nationale

Tel 06 19 18 82 25

Artisans et indépendants

Garage Laurent MIEDICO Agent RENAULT

5, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 53 80

Coiff'El Création

11, rue des Roses ; Tél. : 03 87 52 53 97

Entreprise de Maçonnerie Jean-Louis WILLAUME

4, rue du Moulin ; Tél. : 03 87 52 64 71

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 30

Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ

5, rue des Tulipes ; Tél. : 03 87 52 62 48

Christian RENOV/ Christian HAFNER

Menuiserie/ébénisterie/parquets/rénovation /traitement bois.

2 rue des Pervenches Tel 03 87 52 52 43 /06 36 22 23 87

WATBATI SARL

Terrassement/ Gros œuvre/maçonnerie/charpente/couverture

3 rue des Jardins Tel: 06 89 65 18 24/www.batiwat.fr

watbledyannick@aol.fr

Associations

A.I.P.E. (Association Intercommunale des Parents d'Élèves)

Présidente Frédérique Berard. Tél. : 03 87 69 68 30

ART CULTURE CREATION

Président Philippe Lochon. Tel. : 03 87 64 37 86

CHORALE LA VILLAGEOISE

Présidente Bénédicte Nerden. Tél. : 03 87 52 50 48

FLEURY FOOTBALL CLUB

Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS

Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB

Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81

**LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS
FLEURY**

Président Thierry Redeler.

SPORT CULTURE LOISIRS

Président Didier Briot. Tél. : 03 87 62 40 07

SPORT POUR TOUS

Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03

TENNIS CLUB

Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38

✂-----

Agenda des manifestations

- **Théâtre des enfants** à la salle ronde
Dimanche 28 juin
- **Spectacle de fin d'année** organisé par Art Culture et
Création
Jeudi 2 juillet 2015 à 18h30
- **Journée des associations** à Pouilly (salle des sports)
Dimanche 6 septembre 2015 de 14h à 18h00
- **Fête patronale** : vide-grenier, fête foraine, repas dansant
Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015
- **Marché aux plantes** : organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 27 septembre 2015
- **Marché fermier de 9h à 18h** organisé par le Comité des
Fêtes à la Salle Raymond Feldmann
Dimanche 18 octobre 2015
- **Représentation de Noël** organisée par Art Culture et
Création
Jeudi 17 décembre 2015



Séance du 10 février 2015

Ré-immatriculation de l'école Marc Chagall :

L'école Marc Chagall est actuellement immatriculée sous la commune de Pouilly alors que celle-ci est implantée sur le ban communal de Fleury. À la demande du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), accepte la ré-immatriculation de l'école Marc Chagall sous la commune de Fleury.

Compte 6232 : fêtes et cérémonies :

Après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), le Conseil Municipal, accepte d'imputer les dépenses détaillées ci-dessous au compte 6232 "Fêtes et cérémonies" dans la limite des crédits inscrits au budget : D'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies (...)

Tour de la Ferme : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 4 contre), décide d'acquérir la Tour de la Ferme pour 1 € symbolique et d'effectuer les travaux de confortement y afférant.

Séance du 18 mars 2015

Procédure d'expropriation :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 1 contre, 2 abstentions), décide d'engager une procédure d'expropriation (...) sur un terrain situé 8 rue Notre Dame et (...) sur un terrain situé 14 rue Notre Dame concernant l'accès à la station de relevage rue Notre Dame et autorise le Maire à signer tous les papiers afférents à cette

affaire.

Rétrocession de voirie Clos des Mirabelliers :

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L 162-5, Considérant que le lotissement "Le Clos des Mirabelliers" est achevé, l'Association Syndicale Résidence le Clos des Mirabelliers souhaite rétrocéder à la commune les voiries et espaces verts de cet ensemble. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), DÉCIDE : D'accepter l'intégration dans la voirie communale de la parcelle cadastrée section 1, n° 472, pour une superficie totale de 205 m². Après consultation du service des domaines, de procéder à l'acquisition desdites parcelles à titre gratuit. D'autoriser le Maire à prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'opération. Que les frais d'acte seront à la charge de la commune et inscrits au budget.

Rétrocession de voirie Rue Lucien Albert :

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L 162-5, Considérant que Moselis ayant achevé la construction du lotissement "les Nozes" rue Lucien Albert, souhaite rétrocéder à la commune les voiries et espaces verts de cet ensemble. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 2 contre, 3 abstentions), DÉCIDE : D'accepter l'intégration dans la voirie communale des parcelles cadastrées section 1, n° 473 et 488, pour une superficie totale de 1 387 m². Après consultation du

service des domaines, de procéder à l'acquisition desdites parcelles à titre gratuit. D'autoriser le maire à prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'opération. Que les frais d'acte seront à la charge de la commune et inscrits au budget.

Rétrocession d'une concession :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), Vu le code général des collectivités territoriales et plus spécialement son article L 2122-22, 8° ; Vu l'arrêté du 15/11/1999 portant réglementation de la police du cimetière ; Considérant la demande de rétrocession présentée (...) et concernant la concession funéraire dont les caractéristiques sont : Concession G5a3 du 06/05/2008 pour une durée de 30 ans et pour un montant de 125 €. Celle-ci n'ayant pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouvant donc vide de toute sépulture, Monsieur (...) déclare vouloir rétrocéder la dite concession, à partir de ce jour, à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de la somme de 1 000 € comprenant la concession et la construction d'un caveau 2 places effectuée à ses frais. DECIDE : La concession funéraire avec le caveau située G5a3 est rétrocédée à la commune au prix de 1 000 €. Cette dépense sera inscrite au budget de la commune.



Ils ont délibéré

Séance du 13 avril 2015

Comptes administratifs M14, exercice 2014 : Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de ses comptes administratifs, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. Mme Leclerc présente les comptes administratifs M14. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité, (10 pour et 3 abstentions) le compte administratif M14 de l'exercice 2014 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 40 098.21 €.

Section d'investissement : déficit de 355 261.75 €.

Reste à réaliser, section d'investissement : excédent de 356 756.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 40 098.21 €.

Comptes administratifs M49, exercice 2014 : Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de ses comptes administratifs, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. Mme Leclerc présente les comptes administratifs M49. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour,

3 abstentions) le compte administratif M49 de l'exercice 2014 affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 69 945.36 €.

Section d'investissement : déficit de 60 250.06 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 60 250.06 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 9 695.30 €.

Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2014 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 abstentions), décide d'approuver les comptes de gestion, M14 et M49, exercice 2014.

Taux d'imposition 2015 des 4 taxes directes locales : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 6 contre), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 4 taxes directes locales 2015, avec une augmentation de 3 % par rapport à 2014 :

Taxe d'habitation : 19,78 %

Taxe foncier bâti : 12,33 %

Taxe foncier non bâti : 43,76 %

CFE : 17,38 %

Subventions de fonctionnement 2015 : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), décide d'allouer les subventions 2015 suivantes :
Kany-Club : 400 €
Tennis-Club : 900 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation
Chorale "La Villageoise" : 600 €

Sport Culture Loisirs : 500 €
Sport pour Tous : 600 €
Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 €
Fleury-Loisirs : 600 €
Fleury Football Club : 700 € et 150€ de subvention exceptionnelle
Prévention Routière : 100 €
Union des Combattants : 150 €
Restos du Cœur : 300 €
Cheval Bonheur : 250 €
Comité des Fêtes : 440 €

Budgets primitifs M14, exercice 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 3 contre, 1 abstention) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2015, qui s'équilibre à 791 970 € en fonctionnement et 807 575 € en investissement.

Budgets primitifs M49, exercice 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2015, qui s'équilibre à 204 000 € en fonctionnement et 129 451 € en investissement.

Éclairage public : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour, 1 contre), décide d'accepter les devis suivants présentés par l'UEM concernant l'éclairage public :
Lot. Beau Site : 26 165.00 € HT.
Chemin de Metz – Rue des Vergers : 1 645.12 € HT.
Rue de la Forêt : 2 494.43 € HT.
Intersection rue Gérard Mansion – rue Lucien Albert : 517.66 € HT.



Séance du 8 juin 2015

Convention portant sur l'instruction technique des autorisations d'urbanisme assurée par la C.C.S.M. – signature du Maire-Adjoint :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil Communautaire du Sud Messin,
(...)

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-DCTAJ/1-010 du 17 février 2015 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin et validant le transfert de compétence « Instruction technique des autorisations d'urbanisme » à la Communauté de Communes du Sud Messin,
Considérant le retrait progressif de l'État concernant l'instruction des autorisations au titre du droit des sols, pour les communes compétentes appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants, et notamment de manière définitive au 1^{er} juillet 2015,(..)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour) :

autorise le Maire-Adjoint, Jeanine Leclerc, à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Sud Messin pour l'instruction technique des autorisations d'urbanisme,

autorise le Maire - Adjoint, Jeanine Leclerc, à signer tout avenant et autre document lié à

cette convention.

Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme :

Le Conseil Municipal,(...)

Après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre) :

- décide d'approuver le dossier de modification simplifiée du PLU tel qu'il est annexé à la présente ;
- dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal ;
- dit que le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Fleury et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- dit que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du PLU, sont exécutoires dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie, insertion dans un journal diffusé dans le département).

Recensement INSEE : nomination d'un coordonnateur communal :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), nomme M. Stéphane Wagner coordinateur communal du recensement de la population pour l'année 2016 et invite le Maire à prendre l'arrêté municipal correspondant.

Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe :

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un poste de Rédacteur Principal Territorial de 1^{ère} classe à temps complet pour assurer la fonction de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} juillet 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour) (...)

Décide :

- d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Armoire électrique station d'épuration :

Le Maire informe l'assemblée que l'armoire électrique de la station d'épuration est vétuste et n'est plus aux normes actuelles. Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), accepte le devis proposé par Veolia d'un montant de 11 800 € HT pour la fourniture et pose d'une armoire électrique.

Élections départementales 2015 Canton de Faulquemont :

Résultats 1er tour	FLEURY		CANTON
Participation :	54,19%		48,18%
Hacen BOURNINE - Marie-Thérèse GANSOINAT RAVAINÉ			
Parti Socialiste :	31,75%	147 votes	15,20%
Danièle JAGER-WEBER - François LAVERGNE			
Divers droite :	30,89%	143 votes	42,40%
Magali CHATELAIN - Lionel LARDIER			
Front National :	28,51%	132 votes	34,52%
Emmanuel JACQUOT - Nabila OURIAGHLI			
Debout la France :	6,26%	29 votes	3,91%
Marie-Laure PICARD - Gilles THEOBALD			
Front de Gauche :	2,59%	12 votes	3,97%
Votes blancs	4,48%	22 votes	3,24%
Votes nuls	1,22%	6 votes	0,98%

Résultats 2° tour	FLEURY		CANTON
Participation :	55,74%		47,24%
Danièle JAGER-WEBER - François LAVERGNE			
Divers droite :	69,41%	329 votes	62,71%
Magali CHATELAIN - Lionel LARDIER			
Front National :	30,59%	145 votes	37,29%
Votes blancs	0,20%	1 votes	4,34%
Votes nuls	5,94%	30 votes	1,49%

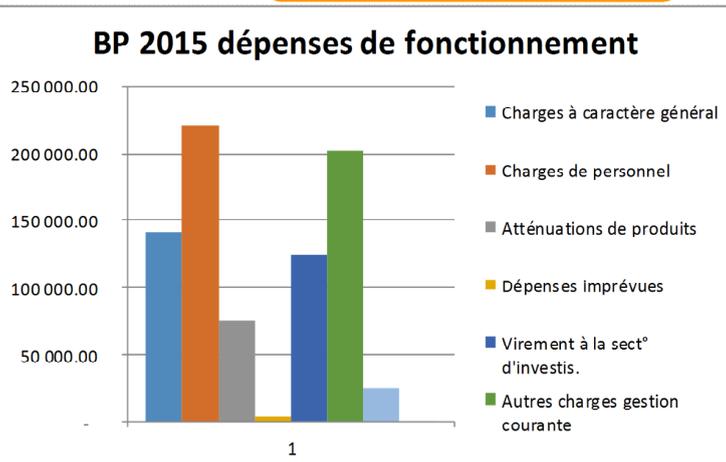


Référendum :

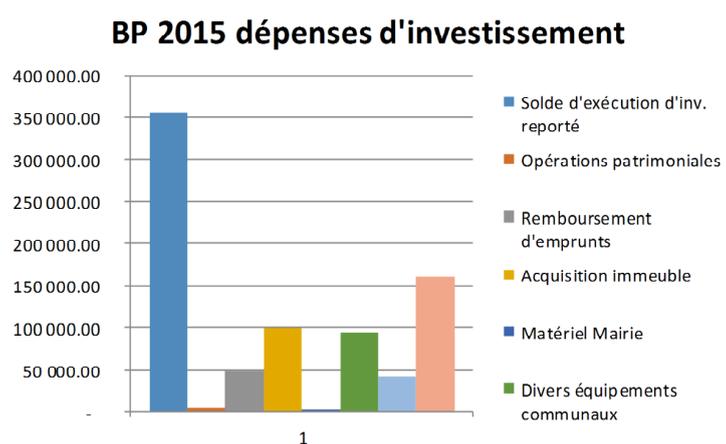
Question : "Pensez-vous que le Conseil Régional de Lorraine puisse s'engager dans la réalisation d'une nouvelle gare TGV à Vandières et dans la transformation de Louvigny en gare de Fret TGV?"

1/02/2015	FLEURY		2333 communes
Participation	302 votants	34,10%	9,81%
OUI	25 votes	8,30%	41,65%
NON	276 votes	91,70%	58,35%

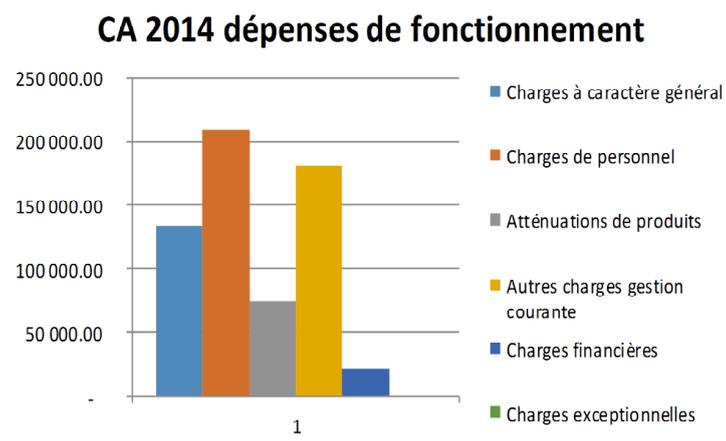
Dépenses de fonctionnement		BP 2015
011	Charges à caractère général	141 130.00
012	Charges de personnel	220 540.00
014	Atténuations de produits	75 210.00
022	Dépenses imprévues	4 000.00
023	Virement à la sect° d'investis.	123 810.00
65	Autres charges gestion courante	201 780.00
66	Charges financières	24 900.00
67	Charges exceptionnelles	600.00
TOTAL		791 970.00



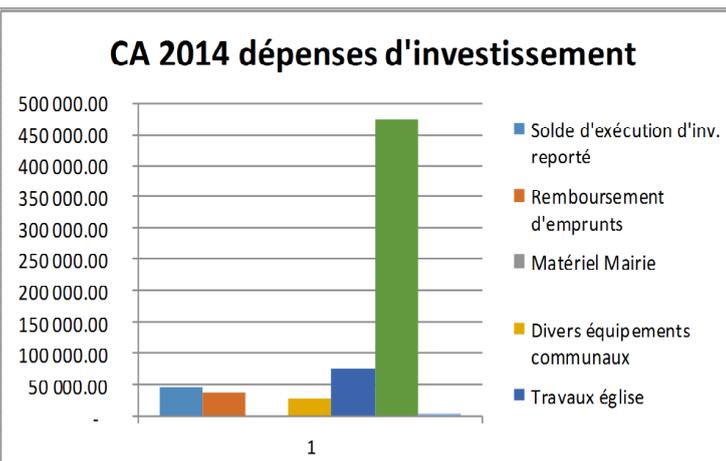
Dépenses d'investissement		BP 2015
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	355 261.75
041	Opérations patrimoniales	4 494.53
16	Remboursement d'emprunts	48 708.72
10031	Acquisition immeuble	100 000.00
10038	Matériel Mairie	3 000.00
10039	Divers équipements communaux	94 000.00
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	42 110.00
10054	Rénovation Tour de la ferme	160 000.00
TOTAL		807 575.00



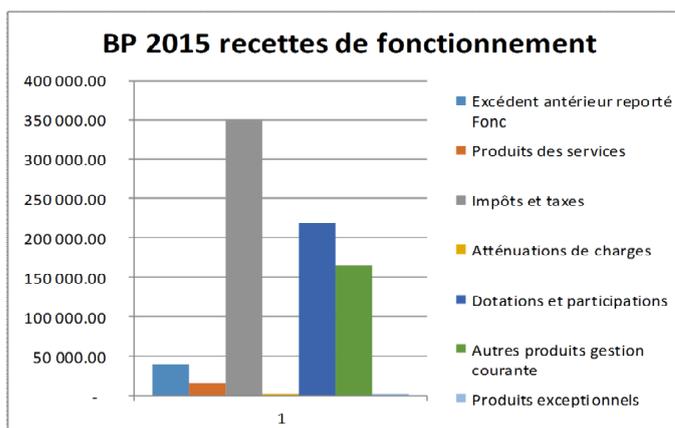
Dépenses de fonctionnement		CA 2014
011	Charges à caractère général	134 062.20
012	Charges de personnel	208 150.30
014	Atténuations de produits	75 087.00
65	Autres charges gestion courante	181 593.51
66	Charges financières	22 516.05
67	Charges exceptionnelles	-
TOTAL		621 409.06



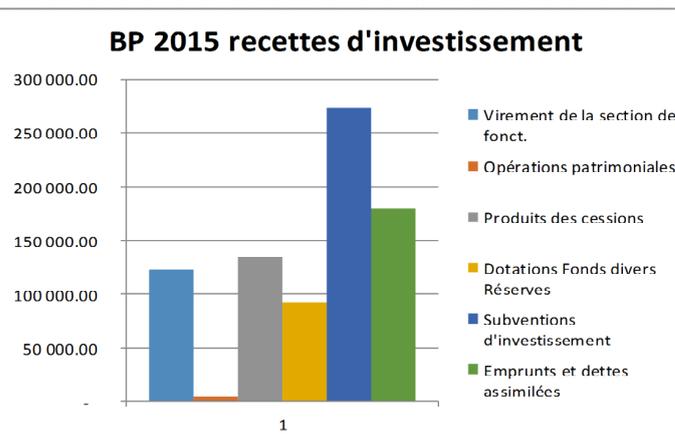
Dépenses d'investissement		CA 2014
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	47 141.04
16	Remboursement d'emprunts	39 474.49
10038	Matériel Mairie	2 567.04
10039	Divers équipements communaux	27 515.03
10047	Travaux église	74 403.22
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	472 889.05
10054	Rénovation Tour de la ferme	3 840.00
TOTAL		667 829.87



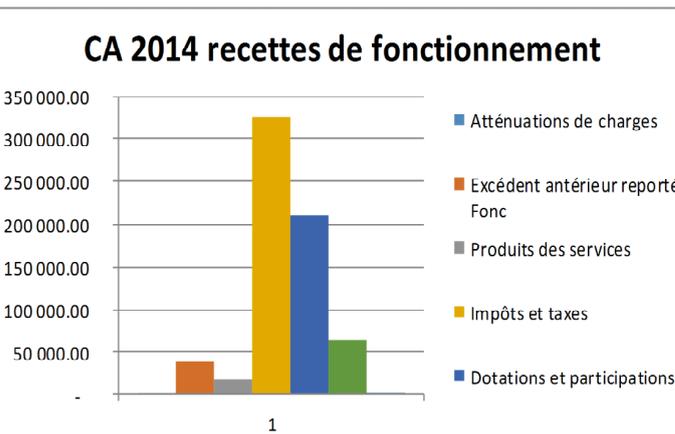
Recettes de fonctionnement		BP 2015
002	Excédent antérieur reporté Fonc	40 098.21
70	Produits des services	15 261.79
73	Impôts et taxes	348 560.00
013	Atténuations de charges	2 000.00
74	Dotations et participations	218 050.00
75	Autres produits gestion courante	165 500.00
77	Produits exceptionnels	2 500.00
TOTAL		791 970.00



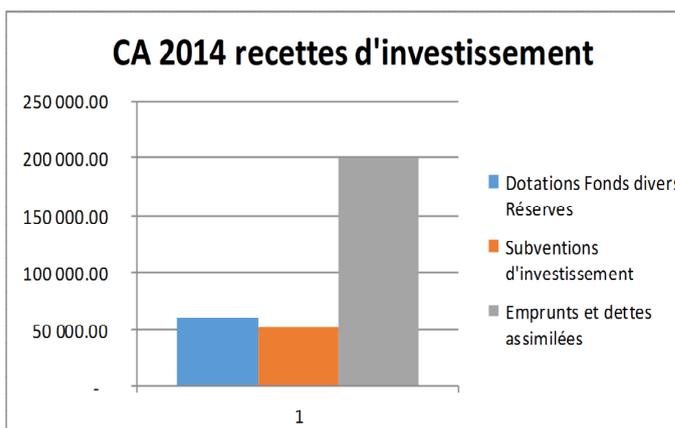
Recettes d'investissement		BP 2015
021	Virement de la section de fonct.	123 810.00
041	Opérations patrimoniales	4 494.53
024	Produits des cessions	135 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	92 090.47
13	Subventions d'investissement	272 861.00
16	Emprunts et dettes assimilées	179 319.00
TOTAL		807 575.00



Recettes de fonctionnement		CA 2014
013	Atténuations de charges	506.40
002	Excédent antérieur reporté Fonc	39 097.45
70	Produits des services	18 106.01
73	Impôts et taxes	325 830.11
74	Dotations et participations	209 958.16
75	Autres produits gestion courante	64 497.92
77	Produits exceptionnels	3 511.22
TOTAL		661 507.27



Recettes d'investissement		CA 2014
10	Dotations Fonds divers Réserves	60 608.07
13	Subventions d'investissement	51 960.05
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000.00
TOTAL		312 568.12



La Commission des travaux vous informe



L'éclairage public du lotissement Beau Site datant de 1976 était devenu obsolète et ne répondait plus aux normes du Grenelle II. La municipalité a fait le choix de remplacer ces luminaires par des LEDs moins énergivores. Les mâts vétustes devaient être remplacés.

Deux choix s'imposaient devant cette situation, soit changer au fur et à mesure les mâts et luminaires soit changer l'ensemble. La deuxième solution a été retenue en vue d'optimiser la main d'œuvre et le coût final

A titre d'essai, quatre lampadaires différents ont été installés permettant de juger leur efficacité et leur esthétique. Après un essai d'un mois et quelques avis des riverains nous avons choisi les luminaires « Mini LUMA 30 LED 51W » qui offrent le meilleur rendu et la meilleure continuité en prenant en compte l'inter distance que nous ne pouvons pas modifier.

L'ensemble des luminaires actuels du lotissement Beau Site sera remplacé et dans les mêmes conditions l'éclairage du chemin piétonnier qui relie la rue des Vergers et le Chemin de Metz.

Deux lanternes seront ajoutées sur les poteaux bois rue de la Forêt.

Enfin nous compléterons l'éclairage du parking près du lotissement des Nozes, qui restait très sombre malgré l'éclairage de la rue Gérard Mansion.

Pour sécuriser le carrefour entre la rue de la Forêt, la rue de l'Église, et le chemin de Metz, un panneau « céder le passage » a été installé.

Or, des comportements dangereux ont été signalés : le carrefour est traversé à grande vitesse sans respect de la signalisation. Nous voyons trop souvent des voitures qui excèdent la vitesse autorisée dans le village. Ces comportements sont intolérables et irresponsables !!!

Il est de la responsabilité de tous de respecter les signalisations mises en place. Elles répondent à un besoin évident de sécurité pour nos enfants et pour nous même. **Pour rappel, la vitesse est strictement limitée à 30 km/h chemin de Metz de la rue des Tilleuls à la rue du Limousin.**



Commission Aménagement paysager

Les membres de la commission composée d'élus et de bénévoles se sont donnés pour objectif de participer activement au fleurissement de la commune. C'est ainsi qu'ils ont, dès le printemps, procédé au repiquage de pas moins de quatre mille plants, semés préalablement par les ouvriers communaux. Durant toute cette période, les membres de cette commission ont pu mesurer l'ampleur et la qualité du travail effectué journalièrement par Olivier et son équipe pour embellir l'ensemble du village et apporter aux habitants un cadre de vie bien agréable.



Comité des Fêtes : Calendrier des manifestations



12 et 13 septembre Chemin de Metz:

Fête patronale organisée avec les associations :
fête foraine, buvette, restauration ..

Dimanche: vide grenier et tournoi de tennis de table.



Dimanche 27 septembre

2^{ème} Marché aux plantes sur le terrain vert chemin de Metz : vivaces , arbustes , bulbes de fleurs, décors de jardin exposés par des professionnels. À cette occasion une exposition de blasons des communes environnantes aura lieu dans la salle ronde.



Dimanche 18 octobre

28^{ème} Marché Fermier salle polyvalente

Pour tout renseignement : tel : Mairie 03 87 52 67 59 ou J. Leclerc 03 87 52 61 55

Commission révision des listes électorales (document remis par la Mairie ou à télécharger sur Internet).

Dans le cadre de sa mission, la commission rappelle que tout électeur ayant quitté sa commune de rattachement doit se rendre à la Mairie de son nouveau domicile pour effectuer son inscription sur les listes électorales. Pour ce faire, il convient de se munir de la photocopie d'un titre d'identité - d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone de moins de 3 mois) - du formulaire cerfa n°12669*01 dûment renseigné



Commission Sports, Culture et Associations

LA MESSINE



Les Nanas de Fleury, solidaires de la Messine



C'est sous une pluie battante que 53 filles âgées de 4 à 80 ans, arborant le bandana de Fleury, ont participé à une course de 6 km pour soutenir la lutte contre le cancer du sein ! Le temps était au gris, mais le rose a déferlé dans les rues de Metz dans une ambiance particulièrement sympathique. Nous félicitons les coureuses et les marcheuses qui se sont entraînées longuement pour aller au bout de leur challenge.

A vos baskets pour l'édition 2016 !

Marathon Metz Mirabelle. (6^{ème} édition)

Le dimanche 11 octobre 2015, cette manifestation traversera une nouvelle fois notre commune située à mi-parcours (21,10 km).

L'arrivée du 2^{ème} relais se situera devant la salle polyvalente où les participants recevront leur médaille.

Les coureurs en provenance de Metz emprunteront le chemin de Metz, la rue de l'Église, la rue Gérard Mansion pour rejoindre

le rond-point de la RD 913 et prendre la direction de Cuvry.

Concernant la sécurité: La circulation sera interdite dans le village et en direction de Metz de 09h00 à 12h00 environ (un guide du riverain sera distribué dans les boîtes aux lettres début octobre avec les horaires de passage dans les communes, informations, animations, parkings et rues fermées).

Afin d'assurer la sécurité des coureurs et l'organisation de cette épreuve, les bénévoles intéressés

peuvent s'inscrire dès à présent en mairie. Une formation sera assurée et un équipement fourni.

Des animations seront prévues en différents points du village. A cette occasion, les associations et les écoles animeront le parcours Fleurien et encourageront les coureurs.

Nous espérons vous voir aussi nombreux que les années précédentes.



Commissions

Commission Sports, Culture et Associations



Samedi 7 mars, petite soirée détente avec la troupe des «Clopins d'abord» qui nous ont interprété «POUIC-POUIC».

Tirée d'un film de 1963 bien connu, de Jean Girault avec Louis de Funès et Jacqueline Mailland, cette pièce

rencontra un énorme succès.

Nous retiendrons la présence d'une poule bien sympathique sur scène, adoptée par les enfants.

Un petit café servi par le Football Club de Fleury fut bienvenu.



C'est dans un décor aménagé dans la salle ronde que la commune a accueilli la troupe La Chimère pour une magnifique représentation de "Inconnu à cette adresse". L'émotion était palpable dans la salle face à un texte fort joué par un puissant duo d'acteurs. La pièce, dialogue épistolaire sur scène s'est poursuivie par un échange avec les spectateurs.

Un moment fort au cours de cette saison culturelle à Fleury !

Assainissement : Entretien de la station d'épuration

Notre station d'épuration située le long de la D913 et qui a été construite en 1966, a besoin cette année de quelques travaux afin de lui redonner une nouvelle jeunesse.

En 2009 afin de la rendre plus performante dans le domaine du stockage et évacuation des boues la commune avait fait construire un silo à boue de 600 m³ qui donne depuis entière satisfaction.

La société VEOLIA qui a la charge de la gestion de la station, procédera à la rénovation du local technique et au changement de l'armoire électrique afin d'être conforme aux nouvelles normes.

Des travaux de terrassement vont être effectués sur le clarificateur pour en maintenir l'étanchéité.

Le montant de ces travaux est estimé à 45 000 € financés par le budget assainissement.



Commission Communication : Infom@il

Vous pouvez toujours vous inscrire sur la liste de diffusion en envoyant un courriel à l'adresse suivante : mairie@fleury.fr. Vous pourrez ainsi recevoir directement et rapidement des informations sur la vie du village.

(Conformément à la loi informatique et libertés, vos données personnelles sont protégées et ne feront pas l'objet d'une quelconque transmission à un organisme)

HTTP:\\www.fleury.fr

Vous trouverez sur le site internet officiel de Fleury de nombreuses informations sur votre village :

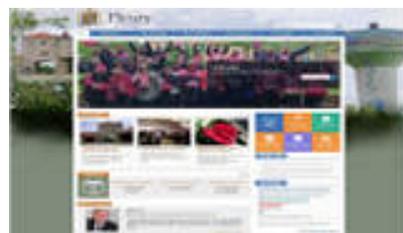
Vie municipale (compte rendu des conseils

municipaux, arrêtés municipaux etc.).

Vie scolaire (école maternelle et primaire, périscolaire, centre de loisirs..).

Vie économique (liste des acteurs économiques sur la commune).

Des informations pratiques (transports, liens internet etc.) et aussi un agenda des manifestations, des diaporamas, des annonces et actualités en temps réel.



SIVT : Expositions

Au bord de l'eau en Pays Messin Du 8 juillet au 5 septembre, Michel TONON, photographe amateur, présentera une exposition sur le thème de la nature.

A travers cette exposition, le public découvrira une autre facette du territoire, connu pour son patrimoine architectural, historique et religieux exceptionnel. En effet, le Pays Messin dispose également de paysages exceptionnels avec la présence de l'eau. Traversé par la Moselle et la Seille, et comptant de nombreux étangs, le territoire regorge de lieux magiques.

Michel TONON a voulu créer une ambiance en cherchant des points de vue qui invitent à la contemplation selon les saisons et les heures de la

journée.

Une véritable invitation à l'évasion !



Truffes et trufficulture en Moselle Du 16 septembre au 14 novembre l'Association de Trufficulture en Moselle présentera une exposition sur les truffes en Lorraine.



La truffe, produit de la terre, est entourée de mystères au niveau de son développement, de sa récolte mais aussi de sa préparation. L'ambition de cette exposition est de lever une partie des mystères et surtout, de faire découvrir ce champignon qui se développe dans nos forêts.

Ce sera l'occasion pour les curieux de trouver de nombreuses informations sur les différentes variétés de truffes, leur commercialisation et surtout comment les cuisiner. Pour les passionnés de nature, la complexité

du cycle de production de ce champignon sera abordée : comment le cultiver, quels arbres planter, sur quels terrains ?

Et pour les amateurs et gourmands, rendez-vous les samedis 26 septembre et 24 octobre de 14h à 18h aux deux marchés aux truffes où des dégustations seront proposées.

Maison du Pays Messin
71c, rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny les Metz
Tél 03.87.56.83.66

Ouverture : du mercredi au samedi de 14h à 18h
sauf jours fériés.

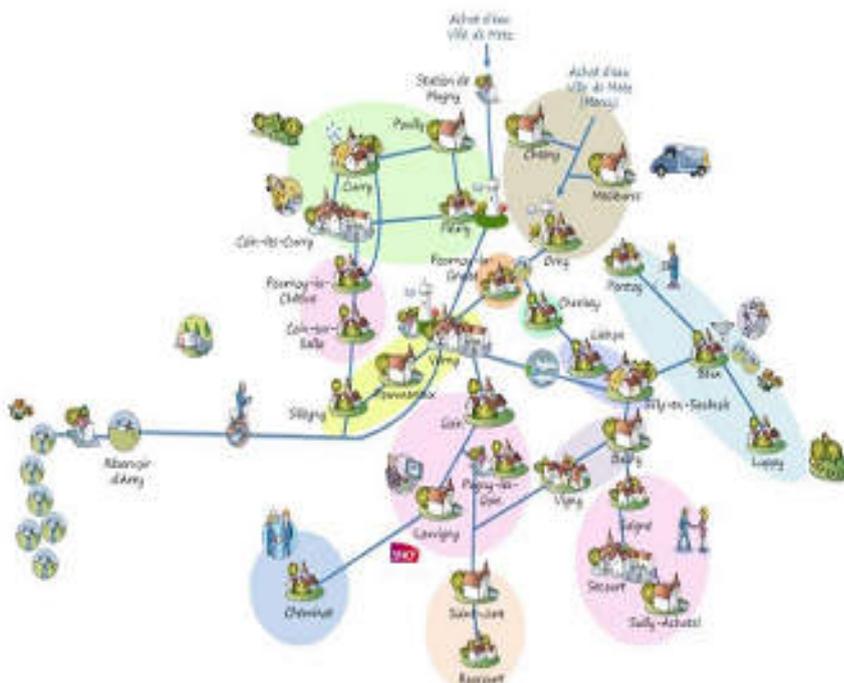
Entrée libre.

SIEV de Verny

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny gère et assure la distribution de l'eau potable. Ce service est exploité en délégation de service public (affermage). Il dessert 6563 abonnés soit 16380 habitants.

Le volume produit en propre est de 367 605 m³. Le volume acheté au service de Metz est de : 711 167 m³. Le rendement du réseau est de 73.3 %. Le volume vendu s'élève à 711 639 m³, soit 104 m³ / abonné / an, ce qui correspond à 111 L / habitant / jour.

Le réseau comporte 8 réservoirs (châteaux d'eau), 301 km de réseau. Chaque année, 90 analyses sur la ressource et 1021 analyses sur l'eau distribuée sont effectuées.



Communauté de Communes du Sud Messin



Dans le cadre du nouveau marché pour la collecte et le traitement des déchets ménagers vous avez tous été destinataires de nouveaux bacs. La distribution s'est effectuée avec quelques difficultés mais maintenant tout est rentré dans

l'ordre. Ces nouveaux bacs sont dimensionnés selon la composition des ménages.

Le financement de ce service a changé : nous sommes passés de la taxe à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (OM). Celle-ci, instituée par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes, est calculée en fonction du service rendu. Ce mode de financement apparaît plus juste que celui de la taxe d'enlèvement des OM, impôt basé sur la taxe foncière des propriétés bâties et donc sans rapport avec le service rendu.

- Cette redevance prend en compte l'ensemble du service de collecte : les ordures ménagères résiduelles

mais aussi tous les déchets assimilés dont la collectivité assure la collecte et le traitement (fraction sélective des emballages, collectes de déchetterie, soutien au compostage de la fraction fermentescible).

- Le montant de la redevance est arrêté annuellement par délibération du Conseil de Communauté.

La redevance est calculée sur le nombre d'habitants de chaque logement au 1er janvier de l'année. Aussi dès qu'il y a changement dans la composition du ménage, avisez la communauté de communes afin d'adapter votre facture au plus juste.

Nous vous rappelons que les bacs ainsi que les sacs de tri sélectif doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et que les bacs doivent être rentrés dans la journée après la collecte.



En cas de besoin, des sacs de tri sont disponibles en mairie ou à la communauté de communes. **Nous vous rappelons aussi que les sacs transparents ne doivent servir qu'au tri et exclusivement au tri sélectif.**

Pour tous renseignements appelez la CCSM
Service déchets au 03 87 38 17 89.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Verny

Lundi : 14h-18h Mardi : Fermée
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 14h-18h Vendredi : 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-18h

Jours de collecte :

Ordures ménagères : le jeudi
Tri sélectif : le vendredi des semaines paires
(en cas de jours fériés se référer au calendrier)

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

La loi NOTRe (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*), discutée par nos parlementaires, apporte de quoi nous inquiéter sur le devenir de nos communes et des intercommunalités.

En effet, si demain, comme le prévoient les textes, les élus communautaires sont élus au suffrage universel, ils représenteront la commune au sein de l'intercommunalité, sans faire partie d'un conseil municipal... cela n'a pas de sens !

Avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se profile, le conseil municipal n'aura plus de compétences importantes entraînant la disparition des communes au profit des intercommunalités.

Celles-ci sont aussi touchées par cette loi qui prévoit une strate de 20 000 habitants minimum pour exister. Nous sommes 15 500, ce qui signifie que nous devons recommencer une nouvelle fusion et avec qui ?

Il est impensable de perdre nos compétences et notre identité !

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) Projet d'un nouvel accueil périscolaire.

Suite à l'évolution démographique en cours et à venir des deux communes de Fleury et Pouilly, l'accueil actuel du périscolaire ne sera plus adapté.

Le SIVOM de Pouilly-Fleury responsable de la gestion du périscolaire s'est vu confier l'étude d'un nouvel accueil afin d'être en mesure de recevoir prochainement les enfants dans de bonnes conditions et surtout dans des locaux correspondant aux nouvelles normes.

Après un travail préparatoire, un appel d'offres a été publié au mois de mars pour l'achat d'un bâtiment modulaire destiné à cet usage. Fin avril la commission d'appel d'offres a retenu la société PORTAKABIN pour la réalisation de ce nouvel accueil d'une surface de 206 m² comprenant : cuisines, sanitaires, douche, dortoir pour les petits, salles d'activités et réfectoire et le bureau du directeur.

L'ensemble pour un coût de 236 622 €.

Ce bâtiment sera en grande partie financé par les subventions de l'État, Conseil Départemental, la CAF et les deux communes.

Ce projet devrait voir le jour fin 2015, début 2016 en raison des nouvelles directives relatives au versement des subventions par le Conseil Départemental.



Vacances d'avril au périscolaire



Du 13 au 17 avril, le périscolaire de Pouilly /Fleury a organisé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Chaque

jour, 20 à 25 participants ont été encadrés par une équipe d'animateurs diplômés.

Le thème principal était «les animaux». Petits et grands ont pu faire de nombreuses activités : fresque, jeux d'équipes, bricolage, jeux extérieurs, grand jeu «à la recherche des animaux disparus». Ils ont également participé à une sortie à la ferme pédagogique de Rezonville. Toute une journée à la découverte des poules, lapins, moutons et même un petit tour de poney ! Avec le soleil et la bonne humeur !

Le prochain accueil de loisirs aura lieu du 8 au 26 juillet de 8h à 18h avec de nombreuses animations estivales et une sortie par semaine. **A bientôt**



Renseignements et inscriptions au : 03 87 68 32 79 ou 06 73 63 18 18

L'école maternelle Marc Chagall c'est aussi... Des spectacles

Le théâtre de la Seille, installé à Augny, est venu interpréter la pièce *Mélinda*, reine de quoi ? L'histoire d'une petite



filles cherchant sa voie dans la grande famille du cirque. À chacun de ses anniversaire, sa famille veut qu'elle devienne la reine d'un numéro... Elle essaye, sans succès, de devenir dompteuse, clown, trapéziste, jongleuse.... en vain.... Ce qu'elle aime, par-dessus tout,



c'est de faire des beignets... Et c'est tout naturellement qu'elle devient, après quelques années et à la plus grande joie des spectateurs du cirque, la reine des beignets.

Des sorties pédagogiques...

Avec cette année un voyage d'une journée à Strasbourg à la découverte des Sciences, au VAISSEAU



L'atelier eau



Parcours pour personnes à mobilité réduite



Les manipulations



Le monde des insectes

Une année à l'école maternelle ! C'est que du bonheur !

l'école élémentaire Marc Chagall Fleury / Pouilly

C'est par une belle journée printanière du mois de mars que les élèves du cm1/cm2 – ce2/cm1 de Mme Omarini et de M. Legay se sont rendus à Metz en matinée, pour découvrir au musée les secrets du tableau de Mandjin intitulé « la légende du géant de Reprobus ». Cette représentation est plus connue des automobilistes superstitieux sous la forme de St Christophe, patron des voyageurs, entre autres.



Ensuite, ils avaient rendez-vous à l'Arsenal pour visiter les coulisses de ce magnifique bâtiment dédié à l'art sonore.



Ces activités étaient un prélude au tableau concert auquel les enfants ont assisté la semaine suivante, et qui s'intitule « A la vie, la mort »



Ce qu'en ont pensé les élèves : À la vie, la mort

« Au mois de mars, nous sommes allés à l'Arsenal voir le tableau concert intitulé - À la vie, la mort -. Ce spectacle était exceptionnel car on pouvait voir le tableau « Le triomphe de la mort » de l'artiste flamand Pieter Bruegel projeté sur un écran géant. Derrière l'écran, des musiciens jouaient de la vielle à roue, du saxophone, de la flûte et de la contrebasse.



Dans le tableau de Pieter Bruegel, les gens jouaient aux cartes. C'était la fête. Mais d'un coup, la mort les a envahis. Les squelettes arrivaient de partout. Ils tuaient tous les gens. Pendant tout le spectacle, on a vu tous les détails du tableau, en gros plan. Les scènes étaient effroyables. »

« J'ai ressenti de la tristesse et de la peur. Je n'ai pas trop aimé le spectacle car il n'y avait pas beaucoup de couleurs et c'est le mal qui gagnait. La musique était bien et tout le temps en changement. Les jeux de lumière étaient parfaits. Un moment, une bougie est apparue : on pensait qu'il y avait encore un espoir... Mais tout le monde est mort, les squelettes ont tout saccagé. La mort a triomphé ! »

Margaux Bérard et Alexis Subra

de Marc Chagall



Dans la cour de l'école, certains échappent parfois à la surveillance des maîtres, imaginent qu'ils sont les héros de séries télévisées ou de jeux vidéo et ont des comportements qui peuvent être dangereux pour eux ou leurs camarades.

Heureusement, M. Stcherbinine, le papa d'Emma qui est pompier professionnel, est venu expliquer à tous les enfants de l'école les gestes qu'il ne faut pas faire pour éviter qu'un amusement ne se transforme en accident.

Tout le monde a bien écouté les conseils de ce papa fort de son expérience au quotidien.

Depuis fin avril, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont repris, pour leur plus grand plaisir, le chemin du golf de la Grange aux Ormes à Marly et affinent leur technique dans la pratique de ce sport.

Pour s'y rendre, ils utilisent, cette année encore leur bicyclette et sont encadrés par des parents volontaires pour assurer leur sécurité.



Nos villages sont adhérents au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille. Le 19 mai, celui-ci a convié les écoles, dont



les communes jouxtent notre rivière, à plusieurs ateliers d'étude de ce milieu particulier.

Encadrées par des étudiants en BTS du lycée de Nancy-Pixerécourt, ce sont près de quarante classes qui s'étaient donné rendez-vous pour cette journée d'animation. Notre école au complet s'est donc déplacée à pied et c'est sous un ciel frais mais clément, que les enfants ont pu mener diverses expérimentations sur le thème de la flore et la faune, et confronter leurs résultats. Un pique-nique et des jeux agrémentaient cette sortie pédagogique

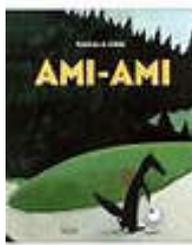


Pour terminer et vous suggérer des idées de lectures cet été, les CM1 - CM2 vous recommandent :

Tu es au CE2 ou au CM1 et tu ne sais pas quoi lire ?

Et si tu lisais « AMI-AMI », une histoire qui met en scène un loup et un lapin ?

les CM1-CM2 ont lu ce livre en classe. Voici ce qu'ils pensent de cet album écrit par Rascal et illustré par Girel.



Tristan :

« J'ai lu un livre trop cool : dans ce livre, il y a des jeux de mots comme « AMI-AMI » ou « Je t'aime comme tu es ».

Tu me diras : « Mais c'est un livre pour les CP ! » ; mais non, il ne faut pas se fier aux apparences.

Je te conseille vraiment ce livre, il devrait plaire à toute ta famille et même à tes amis car cette histoire parle d'un gentil petit lapin et d'un grand méchant loup. Tous les deux veulent un ami mais comme tu l'auras deviné, le loup est tout l'opposé du lapin.

Un livre plein de suspens... »

Maïssa :

« J'ai bien aimé ce livre car il y a des jeux de mots et parce que les personnages ont des caractères différents. Pour lire ce livre, on doit avoir de l'imagination Tu dois aussi inventer la fin.

L'illustrateur a bien réussi à nous faire comprendre les caractères et les émotions. »



Cette année, la traditionnelle fête des écoles a eu lieu samedi 27 juin.

Nous remercions le SIVOM et l'AIPE ainsi que les parents pour leur aide et soutien tout au long de l'année.

À la rentrée, notre école aura la chance de compter deux classes supplémentaires, mais d'ici là, tous les élèves souhaitent aux lecteurs de « Lys-Infos » un bon repos estival.



Nous terminons l'année scolaire avec le grand événement qu'est la Kermesse de l'Ecole le 27 juin.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous aident à rendre cette journée magnifique pour les enfants.

L'année qui vient de s'écouler a été ponctuée de plusieurs manifestations :

- la vente au chocolat pour Noël,
- la vente de torchons personnalisés par des dessins des enfants de l'école pour la fête des grands-mères
- La chasse aux œufs de Pâques ...

Tous ces événements demandent du travail et malgré les personnes qui nous ont rejoints en début d'année, nous avons toujours besoin que d'autres viennent apporter leur aide et leurs idées.

L'association a pour but de récolter de l'argent pour les écoles maternelles et élémentaires pour aider à financer des sorties et acheter des jeux et des livres devant être régulièrement renouvelés.

Si l'aventure vous tente pour l'année prochaine, n'hésitez plus et venez à l'assemblée générale de l'AIPE qui aura lieu en septembre.



VIBRATIONS Chœur mixte

60 choristes remplis d'enthousiasme et de dynamisme, une pianiste et un guitariste pleins de talent dirigés par Anne VICTORION, chef de chœur ayant toujours en tête des projets fous. Voilà ce qu'est le chœur mixte **VIBRATIONS**.

La saison 2015/2016 qui s'annonce sera pour nous l'occasion de travailler notre nouveau programme musical sur la famille et de monter notre nouveau spectacle.

Notre objectif est également d'animer notre village

dans lequel nous répétons depuis plus de 30 ans. Pour cela nous organisons une journée **Gospel de Noël le 29 novembre 2015**, une soirée **karaoké le 19 mars 2016** et au printemps 2016, **Marc-André CARON** Chef de chœur québécois nous rejoindra pour un week-end d'apprentissage de chant ouvert à tous.

Nos répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h30 à 22h30 à l'école Marc Chagall.

Pour tout renseignement merci de contacter Bénédicte NERDEN 03 87 52 50 48.

Association Fleury Loisirs

A ce jour, l'association compte 166 adhérents répartis dans sept sections (Tennis de table, pétanque, marche, lundis récréatifs, théâtre pour enfants, bridge et bibliothèque).

Les lundis après-midi se suivent et apportent rencontre et détente dans le quotidien (pour tout renseignement, merci de contacter Rolande et Robert Touvenot au 03.87.52.54.51).

La section bridge fonctionne le jeudi soir et le vendredi après-midi sous les meilleurs auspices.

La section pétanque rassemble les joueurs le jeudi après-midi sur le terrain, en cas de mauvais temps ils peuvent se replier à la maison des associations pour s'adonner aux jeux de cartes.

La section informatique est pour l'instant

suspendue.

Néanmoins, nous envisageons de reprendre cette activité : nous recherchons un ou une éventuel(le) candidat(e) pour mener cet enseignement. Nous l'invitions à se faire connaître rapidement !

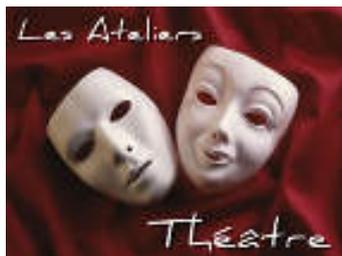


Fleury Loisirs, théâtre

Déjà une deuxième année pour l'atelier théâtre... : une année d'échange, de plaisir à jouer ensemble et d'un peu de travail quand même !

La section initiation au théâtre accueille actuellement 16 enfants âgés de 8 à 12 ans, divisés en 2 groupes. Les cours ont lieu le vendredi en fin d'après-midi.

Nous avons décidé cette année de travailler sur 3 petites pièces qui



seront présentées le 20 juin aux familles de nos petits acteurs en herbe. Tout le travail effectué autour de l'expression corporelle et vocale, ainsi que la confiance en soi et le « jouer ensemble » se liront alors sur scène.

Fleury Loisirs, tennis de table

Le club de Fleury compte 52 membres, dont 24 nouveaux inscrits pour la saison 2014-15. 25 enfants jouant régulièrement ont moins de 14 ans.

Cette activité de loisir peut être pratiquée à tout âge, puisque le plus jeune du club à 7 ans et le plus âgé 71 ans (qui dit mieux ?)

L'ambiance est très conviviale et la bonne humeur règne lors des entraînements et des matchs. C'est un très bon défolement.

Savez-vous que le tennis de table est né en Angleterre au début du 20^{ème} siècle. C'est aussi là qu'apparut le tennis en 1881. Comme dans ce pays il pleut beaucoup, le tennis de table fut donc une alternance pour jouer au

sec entre 2 matchs de tennis sur gazon !



Parlons résultats :

Actuellement 3 équipes évoluent en championnat et en coupe COJEP. Bravo à l'équipe 1 (honneur - 1^{ère}

Le groupe de marche de Fleury Loisirs

arpente gaiement les chemins de la proche région messine. Les parcours préalablement étudiés s'effectuent les lundis dans l'après midi en période scolaire. Les itinéraires dignes d'intérêt se présentent majoritairement sous forme de boucles d'environ 10 kilomètres pour une durée de marche approximative de 2 heures. Le

tout s'effectue dans une ambiance décontractée permettant des dialogues sympathiques entre les participants dont le nombre est la plupart du temps compris entre 15 et 25 personnes. Pour agrémenter le tout si besoin était, d'autres réjouissances sont ponctuellement au programme, galette des rois, restaurant pour clôturer la saison (le 22 juin cette année), projections de diaporamas pour se remémorer les itinéraires réalisés

Et même si le trac s'invite ce jour là, il sera géré haut la main par les enfants et nous, animatrices, nous sommes déjà très fières du spectacle qu'ils nous présenteront.

La priorité à l'atelier reste le plaisir. Le plaisir de jouer ensemble, de s'exprimer, de découvrir ses capacités à travers les exercices proposés. Nous remercions encore une fois les enfants pour leur implication et les parents pour leur confiance.

division) qui termine première de son groupe !

L'équipe 2 qui évolue en division 4 termine quant à elle 3^{ème}.

L'équipe 3 évoluant en division 5 est 5^{ème}, mais elle intègre plusieurs débutants.

En coupe c'est l'euphorie :

L'équipe 1 de Fleury termine championne de Moselle de la coupe D1/H.

L'équipe 2 de Fleury quant à elle est championne de Moselle de la coupe D4/D5.

Félicitations à ces équipes !

Nous vous invitons à venir découvrir ce sport les mardi soir à partir de 19H à la salle polyvalente de Fleury.

Vous apprécierez les avantages de ce sport de raquettes, Et non de ...racket (cotisation 20€ / an).

La porte est ouverte à de nouveaux adeptes..

Comme disait Jean Giono, « Si tu n'arrive pas à penser, marche; si tu penses trop, marche ; si tu penses mal, marche encore ».





Association Sport Pour Tous

La saison 2014 – 2015 touche à sa fin avec la satisfaction d'avoir encore vécu une bonne année de sport, de rencontre et de convivialité. Présente dans le paysage Fleury-Pouilly depuis 1982, l'association **Sport Pour Tous** propose, comme son intitulé l'indique, aux adhérents féminins et masculins de 12 à 75 ans et plus des cours de gymnastique d'entretien très variés.

Ces séances de gym pour tous ont pour principal objectif "la forme et le bien être". Elles vont utiliser tour à tour le meilleur de toutes les techniques : échauffement, déplacement, travail d'endurance, stimulation cardio-pulmonaire, équilibre, coordination, assouplissement, stretching, relaxation avec ou sans matériel (charges, ballons, gymball, cordes, élastibands, balle de motricité, bâtons et jeu d'indica) le tout en musique.

Notre forfait cotisation annuel très abordable, payable en plusieurs fois, vous permet de bénéficier de 6 séances de gymnastique par semaine.

À savoir que pour les jeunes de 12 à 18 ans l'association leur octroie un tarif préférentiel de moins 35 % de la cotisation.

Nos cours sont répartis sur plusieurs matinées et soirées de manière à satisfaire le plus grand nombre. Ils se déroulent à la salle polyvalente de Fleury.

Le lundi de 9 h 15 à 10 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15, **gym d'entretien**

Le mardi de 20 h 15 à 21 h 15, **gym d'entretien**

Le mercredi de 19 h à 20 h, **gym Zumba**

Le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15, **gym d'entretien**

Le jeudi de 19 h 45 à 20 h 45, **gym Zumba**.

Vous êtes encadrés par des animateurs diplômés. Comme les années précédentes, afin de découvrir nos cours, l'association propose 2 séances gratuites et sans engagement.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre association.

En attendant d'avoir la joie de vous retrouver à la rentrée prochaine qui aura lieu le lundi 7 septembre 2015, tout le comité de **SPORT POUR TOUS** vous souhaite de bonnes vacances d'été !

Inscription lors du forum des associations début septembre ou sur place en début des cours.

Renseignements et contacts :

Evelyne Mallinger,

Présidente : Tél. : 03.87.52.68.03

Françoise Deutsch,

Assesseur : Tél. : 03.87.52.56.06

Consultez nos pages 'perso' sur :

<http://www.vernois57.free.fr> Rubrique sport ou sur Google Vernois 57, Sport Pour Tous



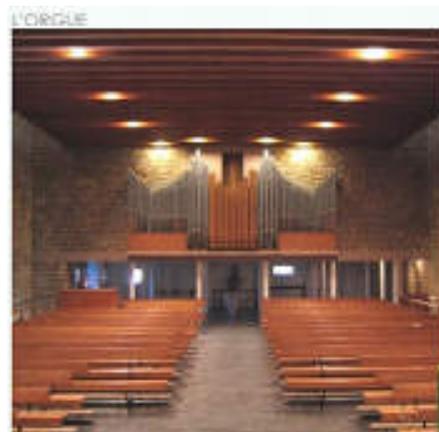


Le Conseil de Fabrique

Notre église, Notre-Dame de la Nativité, est une église classée, elle a été construite en 1962 par Georges-Henri Pingusson. Elle participe à la vie de notre village, car des fêtes importantes s'y déroulent. En dehors des messes du dimanche, elle accueille les grands événements qui rythment nos vies, que ce soient les baptêmes, communions, mariages, ou enterrements. Mais que seraient ces fêtes sans musique et sans chants, animées par **l'orgue**. À ce jour, il montre des

défaillances, dues à un encrassement de ses tuyaux. Le devis de rénovation négocié au mieux s'élève à 4 800 €, somme trop importante pour le Conseil de Fabrique. C'est pourquoi vous trouverez dans vos boîtes aux lettres **un appel à dons** concernant cet orgue.

Même modique, votre participation contribuera à la remise en forme de cet instrument de musique qui est aussi un peu le vôtre. D'avance, nous vous disons merci, et à bientôt pour un petit concert de remerciement.



Art Culture Création

Danse, GRS pour nos enfants

Une nouvelle année remplie d'émotions et de satisfactions pour l'Association. Comment ne pas se réjouir des progrès affichés par nos petites gymnastes ? Cours pour novices et pour gymnastes confirmés, Spectacles de Noël, Compétitions amicales, Défilé de Mode, Créations artistiques diverses (Alice au Pays des Merveilles, Vilains Petits Canards, Chaperon Rouge...) ... Voilà ce qui a été proposé pour le plaisir de tous.

Art Culture Création vous remercie de votre confiance et nous allons continuer ensemble fort de nos réussites et de notre solidarité avec encore plus d'originalités... Entraîn, joie partagée, spectacles, compétitions

amicales et travail avec évaluation, voilà le programme à venir. Gisèle, Professeur diplômée d'état, continuera à assurer les cours de Grs et de Danse Moderne-Jazz-Hip Hop ,

les mercredis de 14h30 à 15h30

les vendredis de 15h15 à 16h30 .

Les cours seront dispensés au Gymnase de Fleury. Pour les vendredis, Gisèle récupérera les enfants à l'école et les accompagnera jusqu'au gymnase. Vous pourrez ainsi constater les progrès effectués par vos enfants et l'originalité de nos créations artistiques. Nous comptons sur vous et pour les nouveaux Fleurien n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'Union fait la force!



Tennis Club : Fleury : à une balle du bonheur.

Le tennis à Fleury se porte bien et notre taille modeste ne nous empêche pas de défendre notre titre de club formateur décerné par la Fédération Française de Tennis.

Pur produit de notre école de tennis, c'est le jeudi 14 Mai 2015 que **Robin Petitdidier** pénétra sur le court de tennis des PTT Metz pour disputer la **finale du championnat de Moselle des 12 ans**. En trois sets après un match âprement disputé notre joueur s'inclina la tête haute. Bravo à lui et tous nos encouragements aux enseignants de l'école de Tennis de Fleury pour poursuivre leur travail.

En **championnat par équipes**, les résultats sont tout aussi réjouissants : nous pouvons noter en particulier : Les filles de 10 ans terminent 2eme de leur poule et perdent en 8eme de finale du championnat de Lorraine et les garçons de 13-14 ans jouent la finale du Championnat de Lorraine de 30 mai.

Comme nous le rappelons à chaque fois, notre succès chez les jeunes vient d'un équilibre entre plaisir et effort. Les jeunes doivent avoir du plaisir à jouer, à partager un sport avec d'autres jeunes tout en recevant un enseignement progressif et adapté. Encouragé ne veut pas dire forcer, ni faire miroiter aux parents et aux joueurs des résultats improbables juste pour enregistrer une inscription. Devinez les possibilités de chaque joueur, estimer avec justesse ses possibilités pour ajuster l'entraînement, motiver et ne pas écœurer, telles sont les qualités demandées à un coach.

En vue de la prochaine saison, renseignez-vous sur les stages de cet été, idéals pour maintenir son niveau après une saison bien remplie mais aussi débiter ou se performer en cessions collectives et/ou individuelles.

Des nouvelles des installations

Vous avez été nombreux à subir les aléas des dysfonctionnements des accès aux terrains. Ca y est, on aboutit.

Première réalisation : la serrure de la porte des terrains extérieurs. Financée par le club, il s'agit d'un système mécanique à carte perforée. Le dispositif est installé et

fonctionne.

Deuxième réalisation : le système d'entrée par badge magnétique de la salle polyvalente est, à l'heure de l'écriture de cet article, en bonne voie. D'après nos informations de Monsieur le Maire, le dispositif est acheté et devrait être installé.

Le prochain dossier à gérer sera la réfection des terrains extérieurs.

Si vous n'êtes pas inscrits au TC Fleury et que vous voulez frapper la balle jaune durant les vacances, une



cotisation modique vous donnera accès aux terrains intérieurs et extérieurs.

Pour les adhérents vous pourrez vous préinscrire sur ADOC et ainsi bénéficier des prix 2015 pour la nouvelle saison.

Renseignements cours stages inscription..... :

Tel 06.89.99.57.38

tc-fleury@hotmail.fr

Très bonnes vacances à toutes et à tous et à Bientôt.



La saison 2014/2015 s'est terminée comme tous les ans dans la bonne humeur !!!

Réjouissons-nous, après quelques semaines de repos bien mérité,

nous nous retrouverons encore plus nombreux et plus motivés le **lundi 07 septembre 2015**.

Grâce à votre fidélité, **Sport Culture Loisirs** est intégrée dans le paysage local depuis plus de 35 ans. Notre programme s'est enrichi chaque année et nous vous proposons à présent une palette complète d'activités sportives ou de détente, que vous soyez enfants, adolescents, adultes, seniors, hommes ou femmes.

Activités Ado, adultes et seniors

Body Sculpt – lundi soir, mardi matin et jeudi soir avec Roseline

Aérobic, stretching et exercices, le tout en musique.

Gym Douce – mardi matin avec Béa – jeudi matin avec Marine

Exercices d'équilibre, de renforcement de souplesse et de mémoire, en musique et de manière ludique.

Hatha Yoga – mardi soir et jeudi soir avec Dominique

Recherche, par des exercices progressifs, de l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent.

Zumba – mardi soir avec Quentin

Programme de Fitness colombien s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées de danses latines.

Pilates – mardi soir et vendredi soir avec Roseline

Méthode Pilates de travail musculaire en profondeur.

Activités enfants

Little Gym, Ludik Dance et Street Dance avec Emilie

Chorégraphies tout en adresse, grâce et souplesse en utilisant la dynamique de la musique.

Yoga enfants – jeudi soir avec Dominique

Exercices adaptés et progressifs, pour découvrir l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent.

Parmi tous ces choix, un vous séduira sûrement ! Et pourquoi ne pas opter pour deux activités !

Une réduction est accordée pour la seconde. Pensez aussi au règlement en « **Coupons Sport ANCV** ».

Les cours sont dispensés dans la salle ronde de la salle polyvalente de Fleury, sauf la zumba qui se déroule dans le Hall des Sports de Pouilly plus spacieux.

Tous les détails dans notre plaquette distribuée 2^{ème} quinzaine d'août. Surveillez votre boîte à lettres !!!

Pourquoi rejoindre **Sport Culture Loisirs** ? Pour l'entretien de sa forme physique, le plaisir des rythmes en musique, mais aussi le sourire et le dynamisme des animatrices. Venez profiter de quelques instants de détente dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

À **Sport Culture Loisirs**, ce sont aussi des manifestations festives, grâce au dévouement des bénévoles de l'association. Des occasions de réunir, dans une ambiance sympathique et joyeuse, les adhérents, les animatrices et les bénévoles du comité, le temps d'un repas convivial.



Comme l'année passée, nous participerons au forum des associations, organisé début septembre par les municipalités de Fleury et de Pouilly. Nous pourrions y enregistrer les inscriptions pour celles et ceux qui le souhaitent. Il sera toujours possible de s'inscrire sur place au début des cours.

D'ici là, toute l'équipe de **Sport Culture Loisirs** vous souhaite de bonnes vacances et vous dit : « **à bientôt !** ».

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous !

Renseignements et contacts :

Didier Briot (Président) 03 87 62 40 07 -

Luce Hodapp 03 87 52 50 52



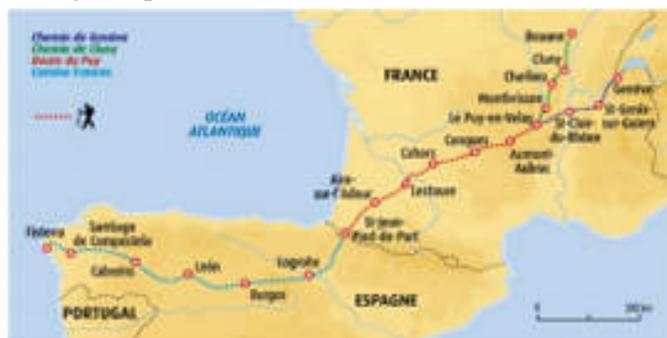
Sur les chemins de Compostelle



Samedi 6 juin, René Bour, sa sœur Danielle et sa cousine Viviane sont arrivés au bout d'une longue aventure : relier Fleury à Saint-Jacques de Compostelle, soit environ 2400 km à pied ! Très émus, fiers et heureux d'avoir achevé leur pèlerinage, ils ont été chaleureusement accueillis par leur famille, leurs amis et voisins ainsi qu'une délégation du conseil municipal.

Ils ont accompli ce parcours en 7 ans par tronçons d'environ 350 km. Partis en 2009 du Puy-en-Velay, ils ont suivi les chemins de Compostelle passant par Saint-Jean-Pied-de-Port, le col de Lepoeder, puis le col de Roncevaux jusqu'en Galice et enfin la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle atteinte en 2013. Ce périple pour moitié en France et l'autre en Espagne, se fait au gré des hébergements successifs qui ponctuent le parcours. L'hébergement privé en France se réserve à l'avance alors qu'en Espagne il

n'y a aucune réservation . Cela rend le voyage beaucoup plus aventureux mais aussi plus rustique : « nous avons dormi dans des dortoirs allant jusqu'à 150 personnes ! ». En 2014, c'est donc du Puy en Velay qu'ils sont repartis jusqu'à Chalon-sur-Saône et cette année de Chalon-sur-Saône à Fleury. Cette marche a été bien sûr riche de rencontres, d'échanges et de souvenirs. L'accueil des hôtes a été particulièrement remarquable cette année puisqu'ils ont été logés et nourris gratuitement sur cinq étapes. A signaler aussi la gentillesse des gens sur le parcours qui offrent des boissons fraîches, de la nourriture... René garde un souvenir très vif et très émouvant du Botafumeiro, l'encensoir géant de la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle propulsé par 8 hommes et qui se balance tout au long du transept pour monter à plus de 20 m de haut puis rase le sol formant un arc de 65 mètres laissant derrière lui un nuage d'encens ! En marcheur passionné René parcourt tous les matins 6 km de ce pas rapide qui le caractérise. Son prochain objectif : relier Metz à Strasbourg à pied bien sûr et en 8 jours par les GR .



Une fleurienne à l'honneur

Delphine Misler est championne de Moselle de 1500 m. Ce titre a été remporté le 3 mai au stade Dezavelle de Metz. Passionnée de course, Delphine est licenciée à l'A2M (Athlétisme Metz Métropole). Nos félicitations !

Une microcrèche à l'automne prochain :

Crescendo de Fleury-Pouilly Delphine Bauby et Amandine Poque sont éducatrices de jeunes enfants. Elles ont mis à profit leur chômage pour monter un projet de microcrèche. La disponibilité d'une maison chemin de Metz leur permettra, après travaux, d'accueillir 10 enfants âgées de 10 semaines à 3 ans. Les travaux sont financés par la CAF, la MSA, la région et l'association Lorraine Active qui apporte également un soutien technique. Avec le partenariat de la Fédération des Familles Rurales de la Moselle.



L'ACTU EN IMAGES
RL du 11/01/2015

Une salle des fêtes en projet



FLEURY.— Avant la cérémonie des vœux, Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury, a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat contre le journal Charlie Hebdo.

Jeanine Letlerc, première adjointe, au nom du conseil municipal, a présenté les vœux au maire. Elle a dressé le bilan de cette année passée: « Jean-Paul, en mars 2014, les électeurs de Fleury ont réélu pour un quatrième mandat consécutif. Tu as aussi été élu président de la toute nouvelle communauté de communes du Sud messin. Fleury se réjouit en vue de l'avenir et des vergers. Le village s'agrandit grâce aux nouveaux logements locatifs et d'accès à la propriété, soit 120 logements de plus, d'ici 2016. Le dynamisme associatif et le tissu social de Fleury que tu veux sans cesse améliorer, sont des atouts pour notre commune. »

Jean-Paul Eckenfelder a conclu cette cérémonie en annonçant un projet d'agrandissement des locaux de périscolaire, qui fonctionnera mieux que prévu, en concertation avec la commune de Pouilly et du Sivom de Pouilly-Fleury.

Il envisage aussi l'étude de la construction d'une véritable salle des fêtes.

CARNET RL du 29/12/2014 **fleury**

Bon anniversaire Fernande



Fernande Gaubere est née le 19 décembre 1920 à Salonnnes, près de Château-Salins. Elle réside chez sa fille et son gendre, M. et Mme René Greff, à Fleury. Elle est la doyenne du village. Pour son anniversaire, sa famille, ses amies et le maire, accompagnés de deux élus, sont venus lui souhaiter un bon anniversaire.

FLEURY RL du 30/01/2015

Les anciens hôtes de la municipalité



Cent trente-cinq habitants de la commune ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des anciens. En prélude à l'apéritif, cette année, les convives ont eu droit aux prises de positions politiques du maire de Fleury, Jean-Paul Eckenfelder, et de Denis Jacquot, député de la Moselle, qui se sont exprimés sur le redécoupage des cantons et sur le projet de la gare de Vandières. La municipalité a également honoré Andrée Thiringer, qui fêtoit le jour même ses 80 ans.

SOLIDARITÉ RL du 29/04/2015 **fleury**

Course La Messine: 53 filles en rose



Cinquante-trois filles participent à la course La Messine vendredi 1^{er} mai, dans les rues de Metz. La commission Jeunesse, culture et associations de Fleury a décidé d'inviter toutes les filles de la commune qui se sont inscrites pour cette épreuve. Elles de La Messine, course solidaire pour la lutte contre le cancer du sein.

Fernande Tey, responsable de la commission, explique: « Le municipal encourage les filles de Fleury pour cette action caritative. Il favorise la réussite des élèves et leur réussite en matière de santé. Nous avons offert un festival à dix enfants en matière de la commune. Le jour de la course, nous mettrons en place un coin santé. On leur a préparé nos listes d'attente d'autres enfants. Le maire est à l'écoute des propositions que la commission lui fera. »

Rendez-vous le 1^{er} mai, à 8h30, devant la salle polyvalente, pour le cortège.

VIE DE LA VILLE RL du 07/03/2015 **fleury**

Nouveaux majeurs: droits et devoirs



Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury, accompagné de Brigitte Langlois et de Jean-Claude Briand, membres de la commission des listes électorales, ont reçu Amandine, Céline, Corinne et Arnaud pour leur remettre leur livret citoyen et leur carte d'électeur.

Le maire leur a expliqué: « Vous venez d'acquiescer votre majorité et vous allez pouvoir exercer les droits de tout adulte. Apprenez à en user, mais aussi à respecter vos devoirs de citoyens. »

La tour



L'histoire de Fleury est ancienne : la première trace écrite du nom du village remonte à l'an 706 dans la charte de l'Abbaye Saint Arnould « *Floriacum situm in pago Vabrensi in comitatu Scarponensi* ». Cependant, le patrimoine immobilier historique de la commune est très limité :

- **L'église de la Nativité**, construite après guerre par Henri Pingusson (inscrite à la liste des monuments historiques).
- **La tour de la ferme**, dont l'origine remonte à 1582. Elle faisait partie d'un corps de ferme en plein cœur de Fleury.

Le propriétaire de la ferme ayant vendu l'ensemble pour déplacer son activité en périphérie de la commune, l'acquéreur, conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme, a entrepris la construction d'un ensemble immobilier respectant la disposition originale des bâtiments de la ferme.

Le nouveau propriétaire ne souhaitant pas conserver la tour, la municipalité a décidé de

l'acquérir par délibération et à la majorité en date du 10 février 2015. Au préalable, elle avait pris l'initiative de faire évaluer l'état et le coût de la rénovation du bâtiment par un cabinet d'étude, spécialisé dans ce domaine. Il en ressort que le bâtiment est relativement sain et qu'il ne présente pas de graves défauts. Le coût des travaux de confortement est estimé à 160 000 €.

Dans un premier temps, l'objectif est donc de sécuriser le bâtiment afin de le pérenniser. La deuxième phase consistera en une



rénovation complète de l'intérieur en vue d'une utilisation qui reste à définir.

Des contacts ont été pris auprès de la fondation du patrimoine, de la région et du département : ils ont tous mesuré l'intérêt du projet et assuré la municipalité de leur soutien. Ils ont conseillé la création d'une association spécifique qui serait l'instance la plus à même de fédérer toutes les bonnes volontés, de recevoir des subventions, des dons et aussi pour solliciter des participations par l'intermédiaire d'actions de type mécénat.

C'est donc sur la base de ces éléments que la municipalité a organisé une réunion publique en vue de la création d'une association qui aurait pour mission le confortement puis la rénovation complète de la tour. Une trentaine de personnes, Fleuriens, anciens habitants de Fleury et même habitants d'autres communes amoureux de vieilles pierres, ont répondu à l'invitation. Parmi elles, plusieurs se sont déclarées très intéressées par le projet. Lors de la réunion suivante, le bureau de l'association a été constitué :

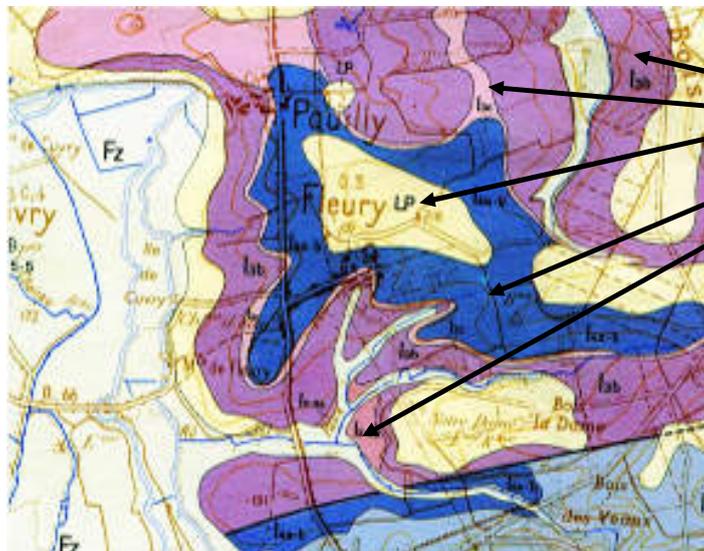
Président : Thierry Redeller
 Vice-Président : Eric Sutter
 Trésorier : Pierre Stemmellen
 Secrétaire : Jérôme Micelli

Les membres présents ont également choisi le nom de la nouvelle association : « **Les Compagnons de la Tour Saint Nicolas-Fleury** ».



FLEURY IL Y A TRES TRES LONGTEMPS.....ENVIRON 200 MILLIONS D'ANNEES.

Grâce aux fossiles trouvés à Fleury et dans ses environs, nous pouvons dire que notre village se situe sur des terrains de l'ère secondaire au Jurassique inférieur appelé Lias. Cette période s'étend de 201,3 millions d'années (MA) à 174,1 MA. Nous ne parlons que des terrains visibles et non des couches plus profondes qui ont elles aussi une histoire.



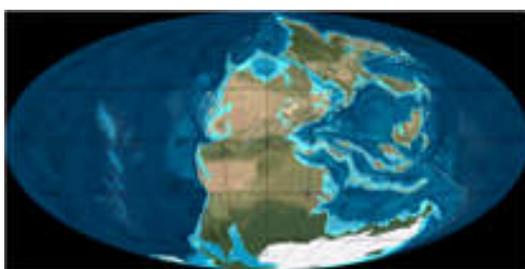
Les étages géologiques du Lias présents à Fleury:

- I3b : Lotharingien argile
- I3c: Lotharingien calcaire
- LP : Limons (alluvions récentes résultat des dernières glaciations)
- I4a-b : Carixien marnes et calcaire
- I2-3a: Lotharingien et Hétangien-Sinémurien calcaire à Gryphées

Les roches du Lias sont constituées de couches de marnes grises, de calcaire et d'argile. Ces roches sont sédimentaires. Elles se forment au fond des mers, à partir des coquillages et de squelettes des micro-algues et d'animaux marins.

Voici quelques cartes qui vous expliquent l'emplacement de cette mer ou océan :

Avant, au permien, de 299 à 252 millions d'années, toutes les masses de terre, à l'exception d'une portion de l'Asie du Sud-Est, se sont regroupées en un seul continent appelé Pangée, qui s'étendait de l'équateur aux pôles, entouré par un océan nommé Panthalassa (la mer universelle).



Se développa également l'océan Téthys, un océan qui s'est ouvert progressivement. Ce grand continent créa des conditions climatiques impliquant de grandes variations de



températures et de précipitations.

Fleury et le reste de la Lorraine se situent alors entre le tropique du cancer et l'équateur.

Ensuite le continent commence à se fissurer et de 190,8 à 182,7 MA. Fleury se trouvait sous l'océan Téthys au 33° de latitude Nord sous un climat presque tropical.

L'Europe est alors un archipel de petites îles. Ces îles se situent entre deux futurs continents l'Amérique du Nord et l'Asie formant à cette époque un seul continent la Laurasia.

Il y a 200 millions d'années, au Jurassique inférieur, la région est recouverte d'une mer chaude peu profonde en bordure du Massif Ardennais. Une importante sédimentation génère des dépôts conséquents. Les fonds marins sont fréquentés notamment par des reptiles (ichtyosaures, plésiosaures, pliosaures) et des céphalopodes (ammonites et bélemnites).

Après le Jurassique inférieur, les terres du Lias émergent, Fleury est donc hors d'eau, alors que vers l'ouest en Lorraine des terres sont toujours sous la mer

La situation de Fleury dans l'archipel des petites îles :

Au Nord se trouvaient les îles formées par les Massifs Ardennais (Londres Brabant) Eifel et Hunsrück. Les Vosges sont sous l'eau, elles étaient érodées. A l'ouest le massif armoricains, au sud le massif central. Durant tout le Lias la mer progresse.



Il y a bien longtemps ..



Les couches de terrain du Lias (Jurassique inférieur) s'enfoncent sous le Bassin Parisien pour remonter vers la Normandie.

A l'époque cette couche était approximativement plate, l'inclinaison s'est faite plus tard, quand les Alpes qui n'existaient pas encore ont commencé à se soulever, mais là c'est une autre histoire qui ne débutera qu'à 80MA, vers la fin de l'ère secondaire.

Les fossiles du Lias (trouvés à Fleury et ses environs)

Les fossiles rencontrés sont souvent des moules, des ammonites ainsi que des bélemnites, des brachiopodes, des gastéropodes et également des vertèbres de reptiles marins. Les ammonites sont les plus importantes



Liparoceras striatum (9 cm)



Lytoceras Fimbriatum (9cm)



Tragophylloceras (5cm)



Nautilus (8cm)



Productylioceras Davoei (8 cm)



Aegoceras Capricornus (6,5cm)



Polymorphites polymorphus (5,5cm)



Arietites bucklandi (36cm)



Plagiostoma giganteum(18,5cm)



Gryphaea arcuata (4à5cm)



Les Rhynchonelles *Zeilleria* (3cm)



Les Belemnites



Vertèbre d'Ichtyosaure
(3,5cm h:3cm)



Vertèbre de Plésiosaures
(8cm h :3,5cm)

Bibliographie :

Géologie et Géographie de la Lorraine - Lexa-Pautrot - Ed Serpenoise
 Guides géologiques régionaux : Lorraine-Champagne – Hilly-Haguenaer – Ed Masson
 Guides géologiques régionaux : fossiles de France – Fischer – Masson
 Fossiles : collection personnelle ainsi que les photos.
 Carte géologique détaillée de France 1/50.000° Feuille XXXIV-13 Metz
 Sitolgie
 L'évolution des plaques lithosphériques, proposée par Ron Blakey, professeur de géologie à la Northern Arizona University .

Greiber Gabriel



Reconstitution du paysage à Fleury entre 201 et 182 MA

Ichtyosaure et plésiosaures dans une mer du Jurassique inférieur.(à gauche)
 Pliosours et belemnites (à droite)



Dans la continuité du jumelage entre Lussac les Églises et Fleury, la délégation représentant la commune a été invitée par le nouveau maire M. Daniel Maitre pour faire connaissance et consolider nos liens. Après un voyage de 695 km, nous sommes arrivés dans ce joli bourg de Haute-Vienne. Nous avons été accueillis chaleureusement par la nouvelle municipalité et par les habitants. Le lendemain, avec le maire nous sommes allés au marché des Herolles, petit village situé à quelques kilomètres de Lussac-les-Églises où chaque 29 du mois se déroule un marché aux moutons qui date de 1484. Depuis ce marché s'est agrandi et l'on y trouve de tout (moutons, chevaux mais aussi outillage, plantations, victuailles, vêtements, volailles et bien d'autres choses). Il rassemble environ 400 exposants et draine chaque mois entre 10 000 et 15 000 visiteurs. Après le déjeuner, nous avons retrouvé les habitants qui étaient venus nous voir à Fleury. C'est avec beaucoup d'émotion que les retrouvailles ont eu lieu. Le soir, autour du dîner, nous avons pu échanger avec le conseil municipal sur le fonctionnement de nos différentes structures. Le deuxième jour nous avons été conviés à une visite de la maison musée de George Sand et celle d'un château en cours de restauration. En début d'après midi, nous avons rencontré le corps enseignant pour prévoir des échanges entre les groupes scolaires. Le soir c'est avec les membres de la vie associative que nous avons terminé notre séjour. Ce voyage a été riche de rencontres et d'échanges qui vont nous permettre de conforter nos liens dans les années à venir.



Jumelage/ Nauviale



Profitant de ce déplacement, nous nous sommes rendu dans l'Aveyron, à Nauviale où quelques familles de Fleury ont été elles aussi expulsées. La municipalité et les habitants nous ont réservé un accueil très chaleureux. Hébergés chez l'habitant nous avons pu évoquer la vie de l'époque et les conditions d'hébergements d'alors. Les premiers contacts avec le maire Sylvain Couffignal et son conseil nous confortent dans la réalisation d'un jumelage entre nos communes pour poursuivre le travail de mémoire sur cette triste époque.

Le lundi après avoir visité le village et les maisons où les habitants de Fleury avaient été hébergés, une réception avec les élus et les villageois était organisée en notre honneur. Là aussi des échanges et des souvenirs de ce passé ont alimenté toutes les conversations.

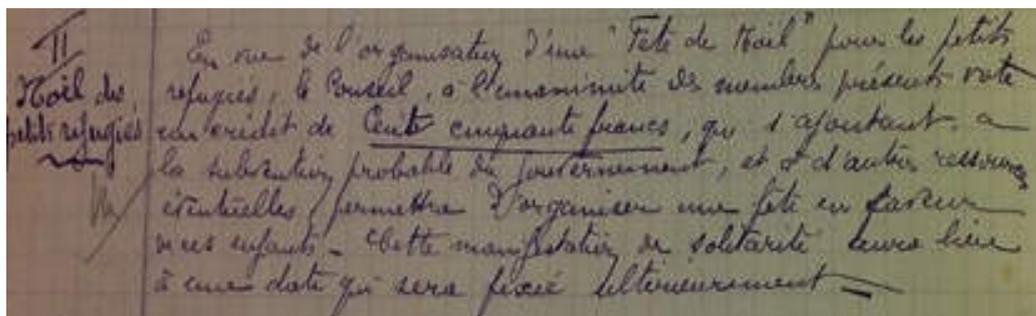
Mardi a été la journée consacrée aux visites des environs : Combré (une annexe de Nauviale, très typique avec un très beau château), les abords du village (les vignes, les vestiges d'un ancien château), ainsi que Conques, classé parmi les plus beaux villages de France. Ce village situé sur le

chemin de Compostelle est une référence internationale en matière d'architecture romane (abbatiale et tympan du jugement dernier), d'orfèvrerie médiévale (Trésor de sainte Foy et ses nombreux reliquaires recouverts d'or, d'argent, de camées et d'intailles) et d'art contemporain (vitraux de Pierre Soulages).

Le soir, le frère Jean Daniel nous a commenté le tympan de l'abbatiale qui représente le Jugement Dernier.

Ensuite, à la demande du maire de Nauviale, le syndicat d'initiative a organisé, pour nous, une visite de l'abbatiale.

En retour nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation des deux communes en 2016.



1944 : le conseil municipal de Nauviale accorde une subvention pour le Noël des petits réfugiés.

8			5	3	2	
4		2	6	1	5	
	1		8	2	9	7
5	8		1			7
	3			8		9
	9			7	4	
6						3
		3			2	
			2		8	5

FACILE

		7	5	4		
		4			6	
	3					2
	5	9		3		7
			1			6
		6		5	2	1
7	6	8		2		3
4				7	5	
						1

DIFFICILE

S
U
D
O
K
U

7			6	3	4		8	
3	5	6						1
5					6	9		
2			8	5				4
		1	4					2
6						1	3	7
	2		7	8	9			6

MOYEN

						8	1	2
8	5					6	3	
		8			6			
				4		5		
	1	2	9			4		6
	2				4	9		
			8	2				
9				3	5	1		4

DIABOLIQUE

Solution des jeux précédents

Niveau Facile

5	1	8	9	6	7	2	4	3
6	4	2	5	8	3	7	9	1
7	3	9	2	1	4	6	8	5
8	2	6	7	5	1	4	3	9
3	5	7	8	4	9	1	2	6
4	9	1	6	3	2	5	7	8
1	7	3	4	9	6	8	5	2
9	8	4	1	2	5	3	6	7
2	6	5	3	7	8	9	1	4

Niveau moyen

7	6	8	2	5	4	9	1	3
5	3	1	6	7	9	4	8	2
9	2	4	8	3	1	7	5	6
6	5	9	4	1	8	3	2	7
3	1	2	9	6	7	5	4	8
4	8	7	5	2	3	1	6	9
8	7	6	1	9	5	2	3	4
1	4	3	7	8	2	6	9	5
2	9	5	3	4	6	8	7	1

Niveau difficile

3	4	1	6	9	7	5	2	8
7	6	8	1	5	2	4	9	3
2	9	5	3	4	8	7	6	1
6	2	9	7	1	4	3	8	5
8	1	3	5	2	9	6	7	4
5	7	4	8	3	6	9	1	2
1	3	6	2	7	5	8	4	9
4	5	7	9	8	1	2	3	6
9	8	2	4	6	3	1	5	7

Niveau diabolique

9	1	2	7	3	6	8	4	5
4	3	5	2	8	9	7	1	6
6	7	8	1	4	5	9	2	3
7	4	9	5	1	2	3	6	8
2	5	1	3	6	8	4	7	9
8	6	3	9	7	4	1	5	2
1	9	4	6	2	3	5	8	7
3	2	7	8	5	1	6	9	4
5	8	6	4	9	7	2	3	1

DERNIERE MINUTE : SIVT : CONCOURS DE DESSIN

Soucieux de sensibiliser le jeune public à l'art du vitrail et lui faire découvrir ce patrimoine ô combien riche, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à son intention au cours de la période du 28 septembre au 4 novembre 2015.
Il s'intitule :

« Imagine un vitrail pour ta commune ».

Ce concours est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans et être domiciliés en Pays Messin.

Tous les détails sur le site du SIVT "www.paysmessin.fr" et sur "www.fleury.fr".



Les élus minoritaires

Le Budget communal: point de vue des élus d'Un autre choix pour Fleury

Le projet de budget 2015, examiné lors du Conseil Municipal du 13 avril, fixe pour l'année 2015 les prévisions de dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que le taux des taxes.

Le budget « assainissement », séparé du budget « général », ne présentant pas de difficultés apparentes, est adopté par les élus minoritaires. En revanche nous avons voté contre le budget principal pour les raisons suivantes :

- Absence de débat : la commission des finances (4 personnes), chargée de préparer le budget, se réunit une fois par an. **Programmée sans concertation**, l'élu minoritaire n'a pas pu être présent. *Ne pouvait-on pas s'organiser pour que tous les membres soient associés ?*

- Le budget général est équilibré grâce à la vente du terrain Langer (135 000 €), à des transferts d'excédent du budget assainissement (100 000 €) sur le budget général (autorisé mais déconseillé), à une **augmentation des taxes (+ 3%) et des emprunts (180 000 €)**. *L'équilibre est atteint avec difficulté et le budget inscrit des dépenses qui n'ont pas fait l'objet de débat (acquisition d'une maison, aménagement d'une épicerie). Pourquoi faut-il attendre l'adoption du budget pour découvrir ces deux projets ?*

- Les taxes : la majorité a accepté la proposition du maire d'**augmenter les taxes de 3%** (s'ajoutant à l'augmentation automatique des taux de bases réévalués par l'État). Fleury possède le **taux le plus élevé du secteur** (déjà en 2012 la taxe d'habitation était de 19,6% comparé à Coin-Les-Cuvry 9,55%, Pournoy-La-Chétive 14,31% et Fey 11,57%). Le **contribuable est à nouveau ponctionné**. Il le sera également au niveau de la Communauté de Commune du Sud Messin: + 3%. *Fallait-il faire supporter au*

contribuable une augmentation supplémentaire ou rechercher des économies sur le budget de fonctionnement ? Le maire, oubliant ses engagements (1), a choisi la facilité en augmentant les taxes sans baisser significativement les charges de fonctionnement. Les charges à caractère général augmenteront de 5%, les charges de personnel de 6%. A périmètre constant le fonctionnement augmentera de 6%.

- La dette: 4 emprunts sont en cours avec un capital à rembourser de 515 994 € (2). En 2015, la commune remboursera 45 000 € de capital et 19 000 € d'intérêts. S'ajouteront **deux nouveaux emprunts**: 130 000 € pour la consolidation de la tour et 50 000 € pour l'aménagement d'une épicerie. Dans le budget nous découvrons une dépense de 100 000 € pour l'acquisition d'une habitation (3). *Avant d'investir, nous considérons comme prioritaire de remettre en état et moderniser notre patrimoine (presbytère inoccupé depuis 2 ans, maison des associations inadaptée, travaux sur la salle polyvalente, ferme Salomon, accès à la mairie etc). L'initiative d'aménager une épicerie correspond peut-être à un besoin. Pour autant est-elle viable? Nous regrettons de découvrir ce projet au moment de l'adoption du budget.*

- Le budget : ne prévoit pas d'investissement au niveau de la salle polyvalente, et n'inscrit **aucune dépense supplémentaire au niveau de l'accueil périscolaire**. Or il est question d'un projet de bâtiment préfabriqué pour un montant de 250 000 € (dont 100 000 € environ pour Fleury). *Nous ne savons pas comment seront financés ces investissements ?*

En définitive, le budget adopté (11 pour, 3 contre, 1 abstention) ne nous satisfait pas : on nous rappelle que les ressources baissent mais pour autant les manques à gagner ne sont pas compensés par des économies (les dépenses de fonctionnement ne

baissent pas, certaines ont une utilité toute relative). L'endettement se poursuit alors que les prochains emprunts prendront fin au plus tôt dans 4 ans.

Avant d'envisager de nouvelles dépenses lourdes (tour, nouveaux logements) nous considérons comme prioritaire de remettre en état notre patrimoine (presbytère, ferme Salomon, maison des associations, salle polyvalente).

Depuis notre élection, nous demandons que le terrain Langer soit conservé parce que c'est le seul terrain constructible appartenant à la commune, sur lequel les élus peuvent prendre l'initiative. Vendre ce terrain pour acheter une habitation et faire des appartements est à nos yeux une faute.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale.

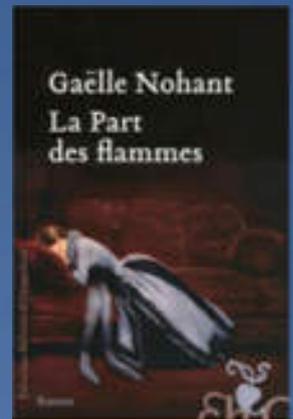
Les élus minoritaires

(1) Alors candidat aux élections, le maire s'engageait à « maintenir les taxes par l'apport de nouveaux contribuables », **les nouveaux contribuables sont là, les augmentations aussi !**

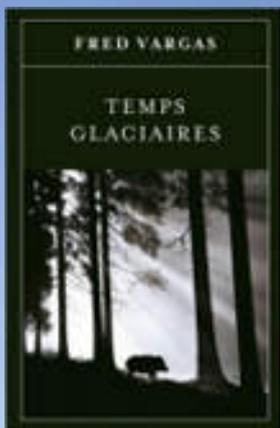
(2) 4 emprunts en cours : 72 248 € pour l'acquisition de la propriété Salomon (date de fin : 2019), 248 942 € pour la rénovation de la grange Salomon (date de fin : 2025), 194 803 € pour les rues de l'Église et des Vergers (date de fin : 2029), 62 349 € pour le silo à boues (date de fin : 2023). S'ajoute une ligne de trésorerie (emprunt à court terme) de 500 000 €.

(3) L'habitation est située au coin des rues Mansion et des Vergers. Ce projet (difficile et couteux) n'a pas fait l'objet d'information, pas d'estimation des travaux (400 à 500 000 €), pas d'évaluation coûts/bénéfices. Si ce projet aboutit, il augmentera la dette et la population (le maire nous avait parlé d'une pause). En l'état, nous sommes **totallement opposés à cette initiative du maire.**

Quoi de neuf à la bibliothèque?



La part des flammes,
Gaëlle Nohant,
mars 2015



Temps glaciaires,
Fred Vargas,
mars 2015



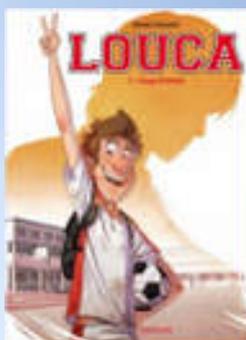
La vie est facile, ne
t'inquiète pas,
Agnès Martin-Lugand,
avril 2015



Les quatre saisons de
l'été,
Grégoire Delacourt,
avril 2015

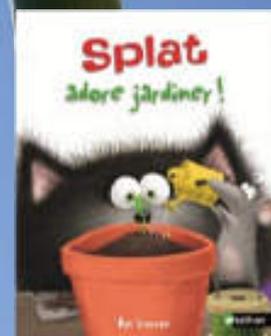


Jules,
Didier Van Cauwelaert,
juin 2015



Louca, coup d'envoi
Bruno Dequier

Et dans le rayon jeunesse ?



Splat adore jardiner,
Rob Scotton